

FICHE DE POSTE SPECIFIQUE
Année 2022/2023

	REFERENCE	N°57
	INTITULE DU POSTE	REFERENT DIRECTEUR D'ECOLE
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé au sein du pôle pédagogie de la DSDEN. Le conseiller travaille sous la responsabilité directe et hiérarchique de l'adjoint du DASEN chargé du 1 ^{er} degré.
	MISSIONS	Au sein de la mission « 1 ^{er} degré » de la DSDEN, le référent directeur d'école est chargé de l'accompagnement des directeurs et des directrices d'école dans l'exercice de leurs missions.
IDENTIFICATION DU POSTE	FONCTIONS	<p>Les fonctions exercées par la / le chargé de mission s'articulent autour de trois principaux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation : - Le référent directeur d'école participe à la formation des directeurs d'école, notamment les nouveaux directeurs <p>La préparation de l'entrée dans le métier, la professionnalisation et la formation, évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de dispositifs d'accompagnement à la prise de poste - Participation active à l'accompagnement des enseignants contractuels qui rencontrent des fragilités. - Elaboration et mise en œuvre des plans de formation initiale et continue - Mise en place d'actions de formation dans le cadre de la préparation au concours de professeurs des écoles - Participation au CDF, interlocuteur des IEN chargés de coordonner des stages de formation. - Suivi régulier du serveur Gaïa et saisie des actions de formations départementales, en lien avec les porteurs. - Coordination des stages et intervention en formation - Lien avec le pôle chargé du remplacement (S2R). - Participation aux différents jurys : CRPE, CAFIPEMF. <p>L'accompagnement pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux groupes de travail départementaux pilotés par l'adjoint du DASEN chargé du 1^{er} degré - Participation aux réunions de directeurs en fonction des besoins - Contribution au recueil des ressources (veille pédagogique et administrative sur la question de la direction d'école) et à leur diffusion sur l'espace métier des directeurs d'école - Diffusion des bonnes pratiques, notamment sur les usages du numérique en lien avec les ERUN
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de synthèse et d'analyse et qualité de communication orale et écrite. - Avoir les qualités requises de confidentialité, de discrétion et de loyauté, d'écoute. - Savoir travailler en équipe dans un esprit de coopération et de partage et avec différents partenaires. - Avoir un esprit d'initiative approprié et être force de proposition pour aider à la décision. - S'adapter aux évolutions du poste en fonction des besoins - Avoir une démarche de formation professionnelle individuelle - Maîtrise indispensable des outils informatiques (tableurs)
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Être titulaire du CAFIPEMF et avoir une expérience dans la formation.
	INDEMNITÉS ANNUELLES	- Rémunération statutaire et indemnités afférentes - Eligible à la prime de fidélisation
	NOMINATION	- Poste spécifique
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature (annexe 1) avec lettre de motivation, curriculum vitae et copie du dernier rapport d'inspection ou compte rendu du rendez-vous de carrière : Par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : ce.93candidaturespap@ac-creteil.fr Au plus tard le 14 octobre 2022
	CONTACT	Monsieur Alexandre Tobaty, adjoint au directeur académique en charge du 1 ^{er} degré ☎ : 01 43 93 71 68 (Pascale Champon, assistante de l'adjoint du DASEN chargé du 1 ^{er} degré)